

On peut regarder cette déclaration de Mr. de la Noüe aux Cercles, donnée comme en représentation d'un Mémoire que la Cour Impériale leur avoit fait présenter à l'occasion de l'excursion des François, puisque, dit-il, celle des troupes Autrichiennes s'est aussi faite par les Territoires des Cercles. Mr. de la Noüe le fils avoit présenté quelques jours auparavant à la Diette du Cercle de Souabe, une pièce qu'il n'est non plus pas hors de propos de montrer à nos Lecteurs. La voici.

Après les assurances formelles qui ont été données aux Loüables Cercles antérieurs, de l'intention sincère du Roi, d'observer à leur égard une exacte neutralité, relativement à la paix qui subsiste entre sa Couronne & l'Empire, le Ministre soussigné de Sa Majesté Très-Chrétienne près du Loüable Cercle de Souabe, actuellement assemblé en Diette dans cette Ville, a ordre de les renouveler en particulier au Loüable Cercle, en l'assurant que de la part des troupes du Roi il ne sera rien entrepris au préjudice des Etats du Loüable Cercle, de manière qu'ils ne seront exposés à aucune sorte d'incommodité.

Le Ministre soussigné a ordre de représenter en même tems à la Diette du Loüable Cercle, que cette même neutralité, dont il lui importe si fort de s'assurer les avantages pendant le cours de la guerre où le Roi se trouve engagé, exige nécessairement une déclaration claire, précise & prompte de la part au Loüable Cercle, de vouloir s'y renfermer, & s'y maintenir purement & simplement; par conséquent de ne point accorder sur son Territoire, le passage aux ennemis de Sa Majesté pour attaquer ou inquiéter les frontieres de ses Etats, & d'éviter toute association & tout concert capable de lui donner le moindre ombrage.